

INDICATIONS IMPORTANTES POUR LE MÉDECIN

Veillez vérifier si le nom complet de la personne à examiner figure sur le verso de cet audiogramme et si ce nom est identique à celui de la personne. Si aucun nom ne figure sur le formulaire, nous vous prions de l'indiquer.

Comment remplir le formulaire

1. Contrôle technique

L'examineur doit indiquer la date à laquelle a eu lieu le dernier contrôle technique de l'audiomètre utilisé pour le test, ainsi que la norme utilisée lors de cette vérification (ANSI 1969, ISO 1964).

2. Les symboles requis

L'audiogramme doit présenter les niveaux d'intensité auxquels l'athlète a réagi, lors des sons transmis par l'air, de 500, 1000 et 2000 Hz, dans chaque oreille. Si l'athlète ne montre aucune réaction à l'intensité la plus haute que peut produire l'audiomètre, l'examineur doit le mentionner sur le formulaire de l'audiogramme. L'examineur inscrit le symbole correspondant au point d'intersection. Ajoutée au symbole, une flèche dirigée vers le bas (↓) indique que l'athlète n'a pas réagi à l'intensité maximale de cette fréquence du signal.

3. Evaluation de la pure moyenne de ton

La pure moyenne de ton doit être évaluée sur la base des réactions de l'athlète à 500, 1000 et 2000 Hz. Si l'athlète ne réagit pas à une ou plusieurs de ces fréquences, l'évaluation devrait alors être effectuée sur la base de l'intensité maximale que l'audiomètre peut produire pour cette fréquence et/ou ces fréquences. Un signe plus (+) doit alors être ajouté au chiffre dans le champ « Pure moyenne de ton », comme cela est expliqué en détail dans l'exemple suivant:

Andreas Müller réagit à 50dB HL, à 500 Hz et à 75dB HL pour 1000 Hz, mais il ne réagit pas à l'intensité maximale de 100 dB HL pour 2000 Hz. La pure moyenne de ton sera donc calculée de la manière suivante: **(50 + 75 + 100+) / 3 = 75+**

Compléter et contrôler le formulaire

Tous les formulaires d'audiogramme doivent être remplis complètement pour chaque OREILLE et mentionner également:

1. La conduction d'air
2. La conduction des os
3. Les tympanogrammes
4. Les réflexes acoustiques



Les renseignements figurant sur tous les formulaires d'audiogramme doivent être conformes à la réalité et à la personne testée. De plus, la validité des formulaires doit être attestée par un médecin ou une clinique ORL, au moyen d'un tampon et d'une signature.

**Un audiogramme ICSD est délivré uniquement par un médecin ou une clinique ORL.
Les audiogrammes réalisés par un acousticien ne seront pas acceptés!
Les audiogrammes ICSD qui ne seraient pas complets ne seront pas reconnus!**